

Les démarches en ligne de l'ACCM

TUTORIEL

(Demande de subventions - Politique de la ville)

Connexion au portail

Pour accéder au portail des démarches en ligne de l'ACCM, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://demarches.agglo-accm.fr>.

Remarque importante : Ce portail est mutualisé. Si vous avez déjà un compte sur demarches.arles.fr, vous pouvez utiliser les mêmes identifiants pour vous connecter. Aucun nouveau compte n'est nécessaire, car vos identifiants sont valides sur les deux portails.

Connexion : Cliquez en haut à droite sur le bouton "Connexion". Vous avez deux possibilités pour vous connecter :

- **Par courriel** : Saisissez votre adresse e-mail et suivez les instructions.
- **Via FranceConnect** : Utilisez votre identifiant FranceConnect pour une connexion rapide.

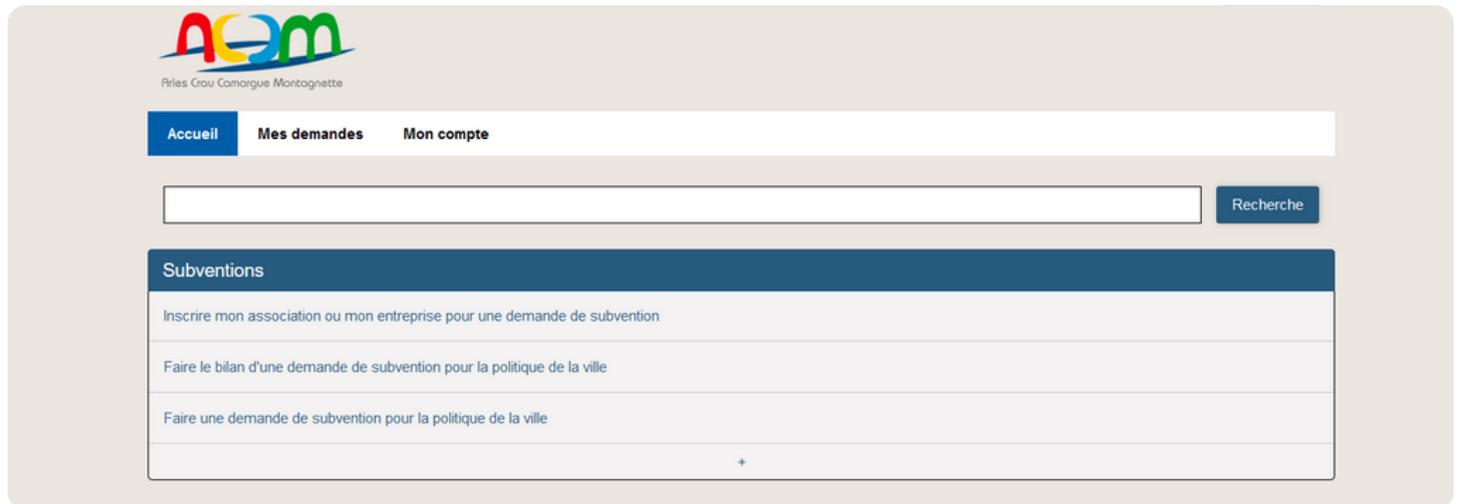
The screenshot shows the login page of the ACCM portal. At the top left is the ACCM logo (Arles, Crau, Camargue, Montagnette). At the top right, there is a navigation menu with 'Connexion / Inscription' and a lion's head logo. The main content area is divided into two sections. The left section features the FranceConnect logo and the text: 'FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.' Below this is a button that says 'S'identifier avec FranceConnect' and a link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?'. A blue arrow points upwards from the bottom of this section. The right section contains a login form with fields for 'Courriel :', 'Mot de passe :', and an 'Afficher' checkbox. Below the fields is a 'Connexion' button. Underneath the button are two links: '→ Mot de passe perdu ? Récupérez votre accès !' and '→ Pas de compte ? Enregistrez-vous !'. A blue arrow points to the 'Courriel' field, and another blue arrow points to the 'Enregistrez-vous !' link.

Pas encore de compte ? Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur [Enregistrez vous !](#) , puis suivez les étapes pour créer votre compte.

The screenshot shows the account creation page. At the top left is the ACCM logo. At the top right, there is a navigation menu with 'Connexion / Inscription' and a lion's head logo. The main content area is divided into two sections. The left section features the FranceConnect logo and the text: 'FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.' Below this is a button that says 'S'identifier avec FranceConnect' and a link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?'. The right section is titled 'Création d'un compte' and contains the text: 'Après validation de votre adresse électronique, un lien vous sera envoyé par courriel pour poursuivre la création de votre compte.' Below this is a 'Courriel :' label and a text input field with the placeholder 'Votre adresse courriel (nom@example.net)'. At the bottom of this section is a 'Valider' button.

Accédez aux démarches :

Une fois inscrit et connecté j'accède aux démarches en ligne de l'ACCM via le lien <https://demarches.agglo-accm.fr>



Sauvegarde automatique :

Pas d'inquiétude si vous devez interrompre votre démarche en cours. Chaque fois que vous passez à l'étape suivante, vos informations sont automatiquement sauvegardées. Vous pourrez reprendre votre démarche là où vous l'avez laissée en la retrouvant dans vos brouillons, accessibles depuis la section "**Mes démarches**" du portail.

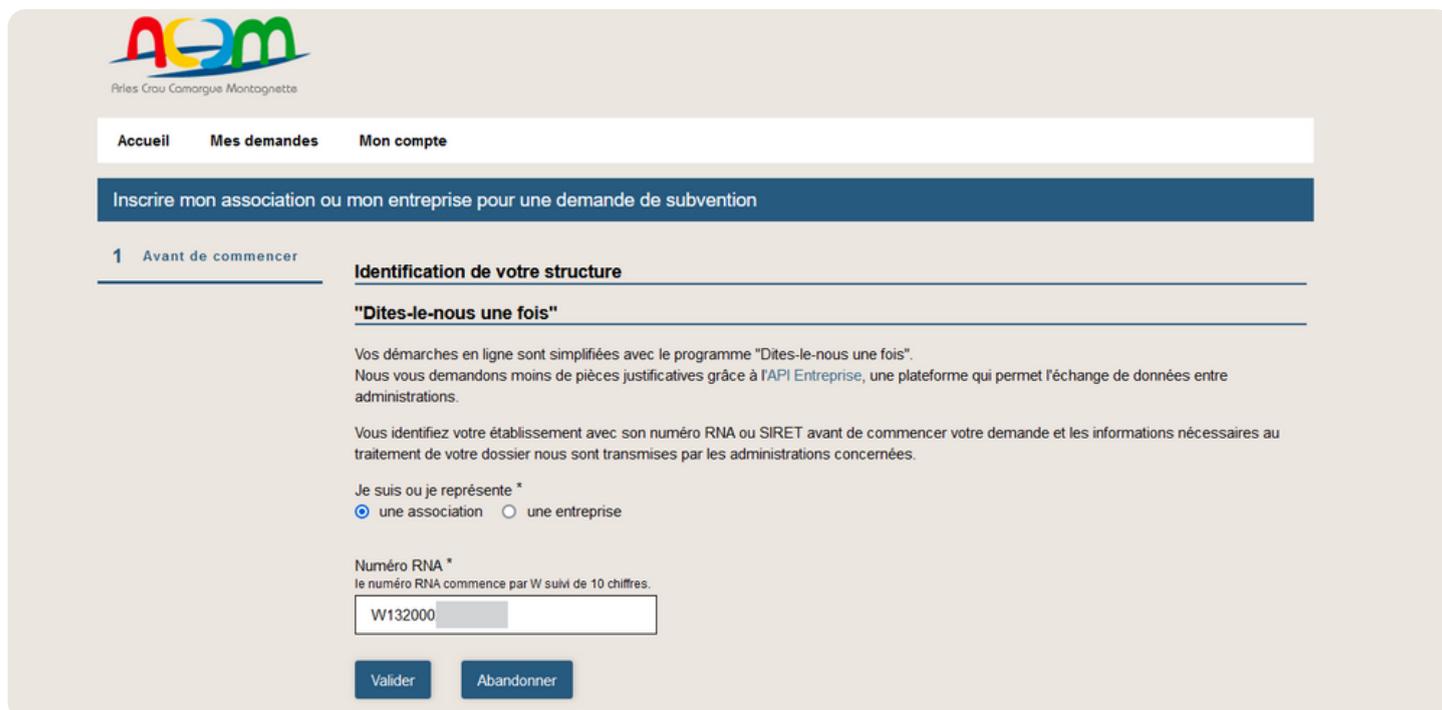


Étape 1 : Inscrire ma structure

Pour inscrire votre structure, suivez ce lien (<https://formulaires.demarches.agglomacm.fr/subventions/demande-de-subvention-inscrire-mon-association/>) ou sélectionnez la démarche correspondante dans la liste des démarches disponibles sur la page d'accueil du portail ACCM.



- **Pour une association** : Munissez-vous de votre numéro RNA.
 - **Pour une entreprise** : Préparez votre numéro SIRET.
- Renseignez ces numéros dans le formulaire sans ajouter d'espaces.



Ajouter des gestionnaires :

Vous avez la possibilité d'ajouter des gestionnaires à votre structure. Ces personnes pourront réaliser des démarches en son nom.

Attention : N'ajoutez que les personnes habilitées à effectuer ces démarches, pas besoin d'ajouter tous les membres de votre structure.

- Si les gestionnaires ont déjà un compte, leurs droits seront activés immédiatement.
- Sinon, ils recevront un e-mail les invitant à créer un compte avec les droits appropriés.

Ajouter des gestionnaires

Vous pouvez ajouter des personnes autorisées à effectuer des demandes au nom de votre association.

Ajouter des gestionnaires *
Vous pouvez ajouter des personnes autorisées à effectuer des demandes au nom de votre association.

oui non

Prénom *

Nom *

Courriel *

Téléphone *

Fonction *

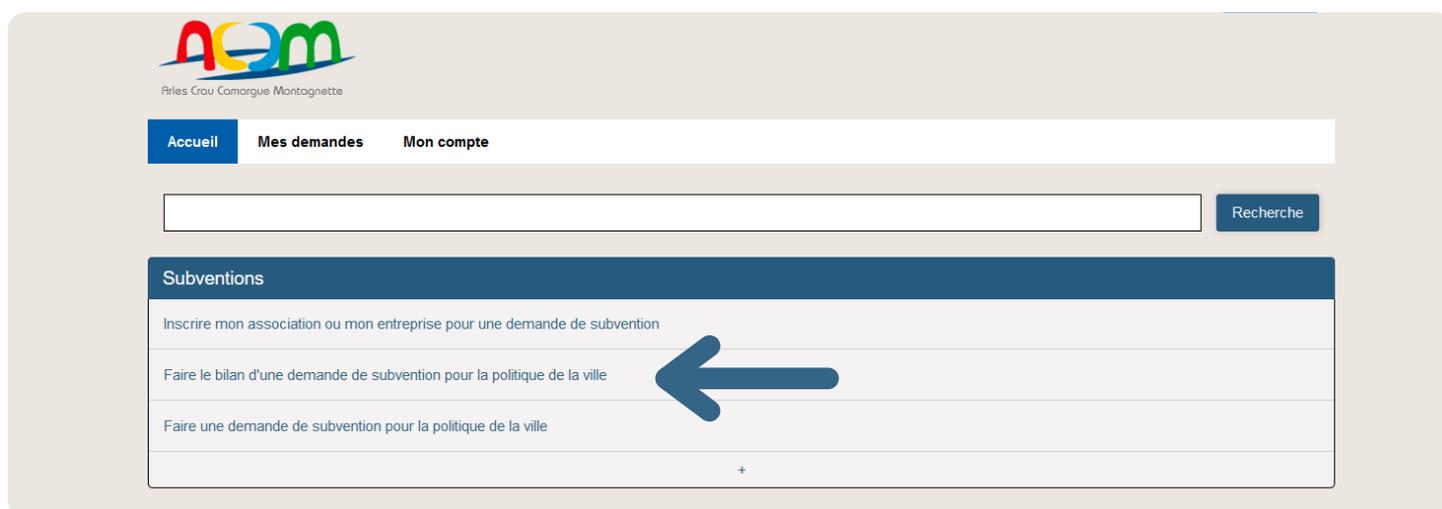
Étape 2 : Bilan de subvention

Si votre structure a précédemment bénéficié d'une subvention dans le cadre de la politique de la ville, vous devez réaliser un **bilan** de l'action subventionnée.

Si vous n'avez pas reçu de subvention, passez directement à l'étape suivante : **Nouvelle demande de subvention**.

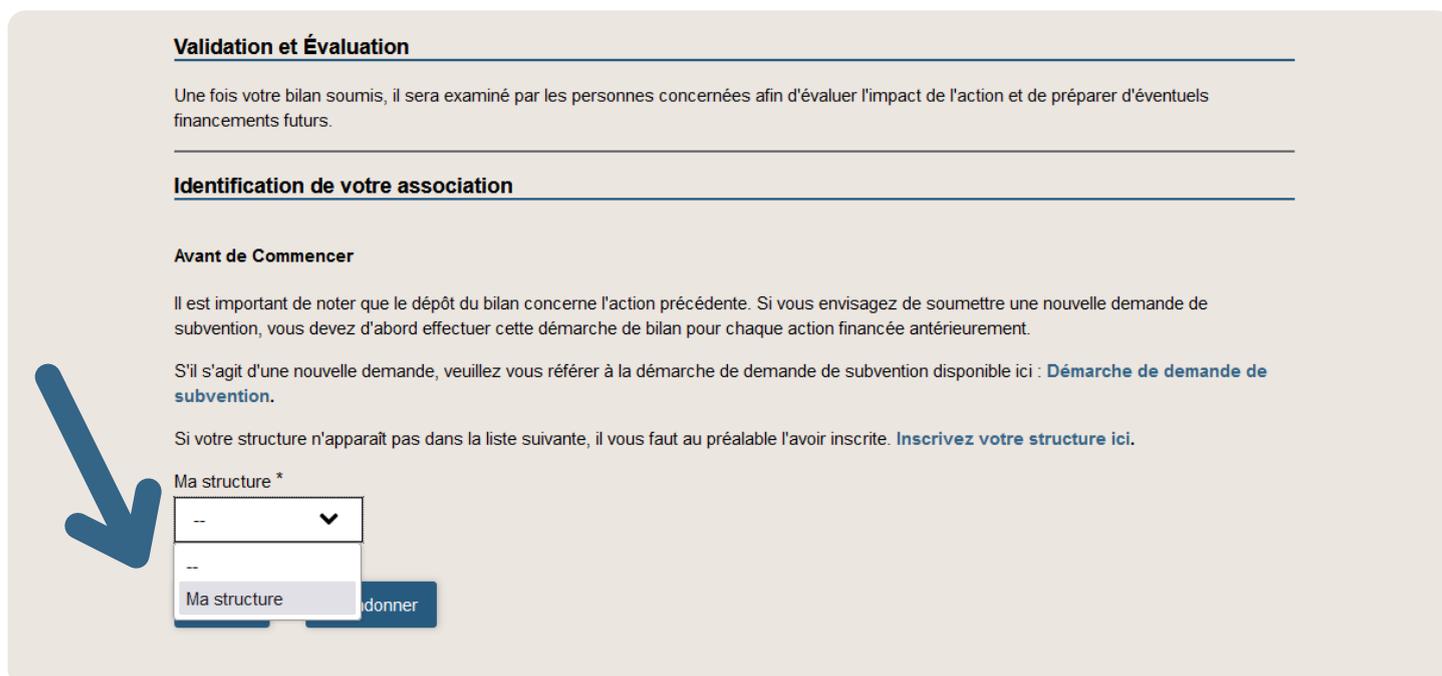
Réalisation du bilan :

Pour accéder à la démarche du bilan, utilisez ce lien (<https://formulaires.demarches.agglo-accm.fr/subventions/demande-subvention-bilan/>) ou retrouvez-la dans la liste des démarches disponibles sur la page d'accueil du portail ACCM.



The screenshot shows the ACCM portal interface. At the top left is the ACCM logo with the text 'Poles Crau Comarque Montagnette'. Below the logo are navigation tabs: 'Accueil', 'Mes demandes', and 'Mon compte'. A search bar with a 'Recherche' button is on the right. The main content area is titled 'Subventions' and contains a list of three items: 'Inscrire mon association ou mon entreprise pour une demande de subvention', 'Faire le bilan d'une demande de subvention pour la politique de la ville', and 'Faire une demande de subvention pour la politique de la ville'. A large blue arrow points to the second item.

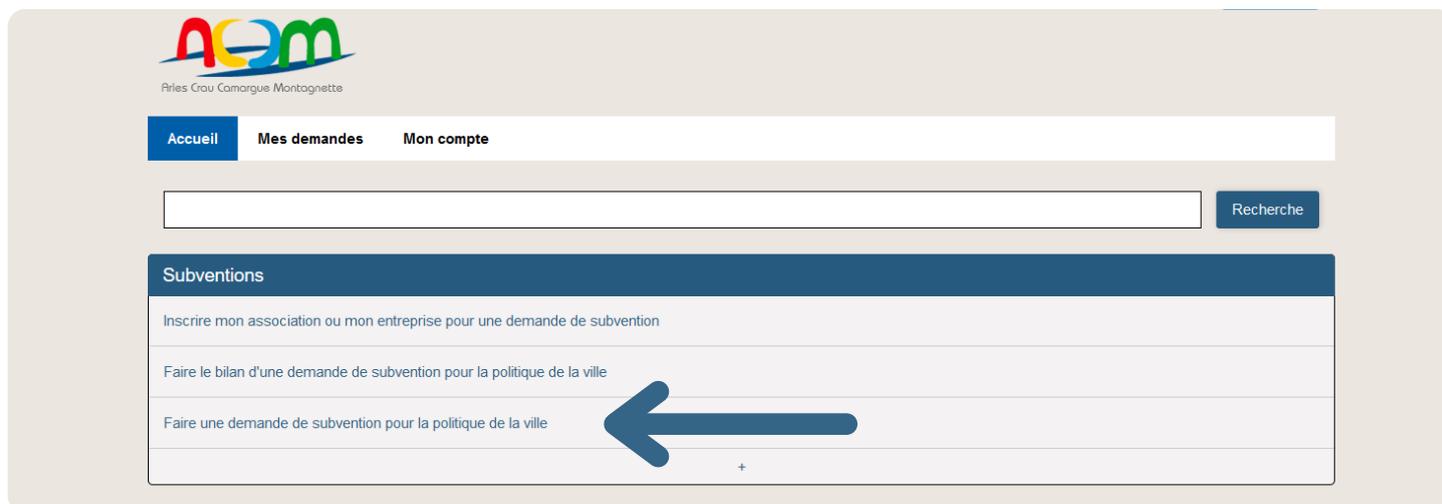
Condition préalable : Votre structure doit être correctement inscrite ou vous devez être désigné en tant que gestionnaire. Une fois cela fait, votre structure devrait apparaître dans la liste des entités.



The screenshot shows the 'Validation et Évaluation' section. It contains the following text: 'Une fois votre bilan soumis, il sera examiné par les personnes concernées afin d'évaluer l'impact de l'action et de préparer d'éventuels financements futurs.' Below this is the 'Identification de votre association' section, which includes the heading 'Avant de Commencer' and the text: 'Il est important de noter que le dépôt du bilan concerne l'action précédente. Si vous envisagez de soumettre une nouvelle demande de subvention, vous devez d'abord effectuer cette démarche de bilan pour chaque action financée antérieurement.' It also states: 'S'il s'agit d'une nouvelle demande, veuillez vous référer à la démarche de demande de subvention disponible ici : [Démarche de demande de subvention](#).' and 'Si votre structure n'apparaît pas dans la liste suivante, il vous faut au préalable l'avoir inscrite. [Inscrivez votre structure ici](#).' At the bottom, there is a form field labeled 'Ma structure *' with a dropdown menu showing '--' and a 'donner' button. A large blue arrow points to the dropdown menu.

Étape 3 : Nouvelle demande de subvention

Pour déposer une nouvelle demande de subvention, accédez à la démarche via le lien fourni (<https://formulaires.demarches.agglo-accm.fr/subventions/demande-subvention-qpv/>) ou depuis la liste des démarches sur la page d'accueil du portail ACCM.



The screenshot shows the ACCM portal interface. At the top left is the ACCM logo with the text 'Pries Crou Camargue Montagnette'. Below the logo is a navigation bar with three tabs: 'Accueil', 'Mes demandes', and 'Mon compte'. A search bar with a 'Recherche' button is located below the navigation bar. The main content area is titled 'Subventions' and contains three links: 'Inscrire mon association ou mon entreprise pour une demande de subvention', 'Faire le bilan d'une demande de subvention pour la politique de la ville', and 'Faire une demande de subvention pour la politique de la ville'. A large blue arrow points to the third link.

Déroulement de la demande :

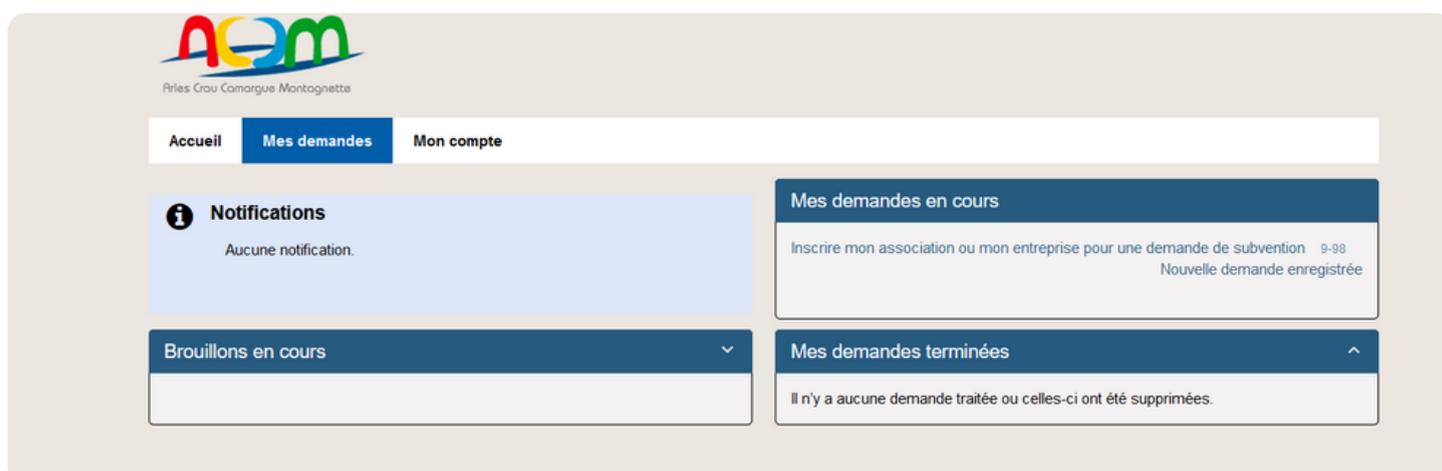
1. **Identification de votre structure** : Si vous avez déjà bénéficié d'une subvention, commencez par compléter le bilan de l'action précédente via le lien approprié.
2. **Remplissage du formulaire** : Vous pouvez saisir les informations demandées sur votre projet. La plupart des documents nécessaires peuvent être récupérés automatiquement via l'API Entreprise.

Rappel : Assurez-vous que votre structure est correctement inscrite dans le portail avant de procéder à la demande.

Suivi de vos demandes :

Consulter l'avancement de vos demandes :

Une fois votre demande soumise, vous pouvez suivre son avancement dans la rubrique "**Mes demandes**". Vous y verrez les demandes en cours, les brouillons, ainsi que les demandes terminées.



The screenshot shows the 'Mes demandes' section of the ACCM portal. At the top left is the ACCM logo with the text 'Pries Crou Camargue Montagnette'. Below the logo is a navigation bar with three tabs: 'Accueil', 'Mes demandes', and 'Mon compte'. The main content area is divided into four sections: 'Notifications' (Aucune notification.), 'Brouillons en cours' (with a dropdown arrow), 'Mes demandes en cours' (containing one item: 'Inscrire mon association ou mon entreprise pour une demande de subvention' with a date '9-98' and the status 'Nouvelle demande enregistrée'), and 'Mes demandes terminées' (containing the text 'Il n'y a aucune demande traitée ou celles-ci ont été supprimées.').